

## Foire aux questions

**Qu'est-ce qui est fourni dans un emplacement de camping sauvage?** Ces emplacements de camping ne fournissent que l'essentiel. Ils s'adressent aux personnes qui aiment la simplicité et veulent se trouver au milieu de la nature pour profiter de leur expérience en plein air. Les emplacements de camping désignés sont repérables grâce à leur marqueur et disposent d'un foyer. Dans certains cas, vous trouverez aussi des latrines et une table de pique-nique sur le site. On s'attend à ce que les campeurs soient autonomes. L'eau doit être bouillie ou filtrée et toutes les ordures doivent être emportées.

**Est-il possible de réserver un emplacement de camping sauvage?** La plupart des emplacements de camping sauvage sont offerts selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il y a cependant quelques exceptions au parc provincial Nopiming et dans l'Ouest du Manitoba. Vérifiez les tableaux ci-dessus, aussi bien pour les emplacements accessibles à pieds (*en anglais seulement*) que pour ceux accessibles par voie navigable (*en anglais seulement*). Dans certains parcs, vous devez vous inscrire avant de partir à l'aventure. Soyez conscients qu'il n'y a aucun droit d'exclusivité dans les emplacements de camping sauvage. Les utilisateurs doivent partager le site avec les autres groupes présents, le cas échéant.

**Est-ce que je devrais m'inquiéter des ours et des autres animaux sauvages?** Suivez ce lien pour savoir comment faire Gare aux ours (*en anglais seulement*).

**Puis-je camper n'importe où?** Pour les emplacements accessibles à pied ou par voie navigable, vous devez camper sur le site désigné. Certains parcs offrent des possibilités de camping dans des zones à l'état sauvage, mais ce style de camping nécessite des préparatifs additionnels et n'est pas prévu pour les campeurs débutants.

**Est-ce que les sites sont entretenus?** N'oubliez pas que d'autres personnes partageront votre expérience, ou la vivront après vous. La propreté de nos voies navigables et de nos terres reculées est la responsabilité de tous. Ne laissez rien derrière vous. Il n'y a pas de patrouilles régulières pour s'occuper de l'entretien et de la collecte des ordures. Appliquez les principes Sans trace afin de protéger notre environnement naturel pour que nous puissions tous continuer à en profiter à l'avenir. Veuillez garder à l'esprit les sept principes suivants lorsque vous prévoyez un voyage dans un endroit sauvage :

1. Planifiez à l'avance et soyez prêt;
2. utilisez les surfaces durables;
3. gérez adéquatement les déchets;
4. laissez intact ce que vous trouvez;
5. minimisez l'impact des feux;
6. respectez la vie sauvage;
7. respectez les autres usagers.

**Combien de temps puis-je camper dans un site?** Les campeurs (premiers arrivés, premiers servis) peuvent rester un maximum de trois jours dans un site. Pour les sites qui peuvent être réservés, il est possible de réserver l'emplacement pour une durée maximale de 7 jours.

**Y a-t-il des restrictions de taille pour les groupes?** Au lac Shoe, dans le parc provincial Nopiming, un emplacement de camping de groupe permet à de plus grands groupes de camper et de faire l'expérience du camping sauvage ensemble. Dans tous les autres endroits, les groupes de dix personnes ou plus doivent faire une demande de permis pour activité spéciale avant leur séjour.

**Comment est-ce que je commence à planifier?** Commencez par regarder les renseignements et les liens fournis dans les tableaux des aménagements que vous trouverez en cliquant sur le type de camping sauvage de votre choix. Consultez la liste d'équipement recommandé et tenez-en compte en faisant vos sacs. N'oubliez pas de toujours dire à quelqu'un où vous irez et quand vous prévoyez revenir. Le service cellulaire est minimal dans presque toutes les régions éloignées des parcs provinciaux. Il est donc recommandé d'apporter un récepteur GPS ou un téléphone satellite.

**Puis-je faire du feu?** Les feux à l'air libre sont interdits. Les sites désignés sont équipés d'un foyer et nous recommandons l'utilisation d'un réchaud de camping dans les zones à l'état sauvage. Signalez les incendies échappés en composant le 1 800 782-0076.

---

### Liste de vérification du payeur de l'arrière-pays

Consultez un livre ou une brochure sur le canoë-kayak et / ou parlez à des canoéistes expérimentés en ce qui concerne l'équipement à emporter. Cette liste de contrôle est destinée à vous rappeler uniquement les équipements essentiels.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Canoë ou kayak  | <input type="checkbox"/> Nourriture (pour un jour de plus que prévu)                                     |
| <input type="checkbox"/> Pagaies (y compris une roue de secours)                           | <input type="checkbox"/> Bouteille d'eau pour chaque personne sur le voyage, plus des pièces de rechange |
| <input type="checkbox"/> Gilet de sauvetage pour chaque personne du voyage                 | <input type="checkbox"/> Vêtements supplémentaires   |
| <input type="checkbox"/> Carte topographique / boussole / système de positionnement global | <input type="checkbox"/> Équipement de pluie   |
| <input type="checkbox"/> Allumettes imperméables / allume-feu, dans un contenant étanche   | <input type="checkbox"/> Chapeau   |
| <input type="checkbox"/> Trousse de premiers secours                                       | <input type="checkbox"/> Crème solaire et lunettes de soleil   |
| <input type="checkbox"/> Tente   | <input type="checkbox"/> Insecticide   |
| <input type="checkbox"/> Sac de couchage   | <input type="checkbox"/> Petite lampe de poche   |
| <input type="checkbox"/> Ustensiles de cuisine   | <input type="checkbox"/> Couteau de poche  |
|  | <input type="checkbox"/> Papier toillet  |